

Écrit par le 22 décembre 2024

Réchauffement climatique : le recul des glaciers au XXIe siècle

Le recul des glaciers au XXIe siècle

Glaciers classés au Patrimoine mondial de l'UNESCO avec les pertes nettes de glace les plus élevées de 2000 à 2020*



* En milliards de tonnes. Sélection des 9 sites avec les pertes les plus élevées sur 50 étudiés.

Source : UNESCO



statista

Ecrit par le 22 décembre 2024

Une étude récente de l'[UNESCO](#) sur les glaciers protégés dans le monde confirme l'impact plus intense du [réchauffement climatique](#) dans la région arctique, où la fonte des glaciers et calottes glaciaires est globalement plus rapide que dans la zone antarctique (hémisphère sud). Avec des pertes nettes estimées à plusieurs centaines de milliards de tonnes de glace depuis 2000, les sites les plus touchés par la fonte étaient les parcs de Kluane, Wrangell-Saint-Élie, Glacier Bay et Tatshenshini-Alesek, en Alaska (États-Unis et Canada), le fjord glacé d'Ilulissat, au Groenland (Danemark), ainsi que la calotte glaciaire du Vatnajökull, en Islande. Le plus grand glacier des Alpes, dans la région de la Jundfrau-Aletch en Suisse, est le neuvième site le plus impacté de la liste, avec une perte nette de 7 milliards de tonnes de glace en vingt ans.

Les glaciers constituent des ressources essentielles sur Terre, car ils couvrent les besoins hydriques vitaux de la moitié de l'humanité pour l'usage domestique, l'agriculture ou encore l'[hydroélectricité](#). En outre, ils représentent aussi souvent un intérêt culturel et touristique pour les communautés locales. Plus de 18 000 glaciers ont été recensés dans les 50 sites classés au Patrimoine mondial de l'UNESCO. Ces glaciers couvrent une superficie d'environ 66 000 km², soit près de 10 % de la surface glaciaire terrestre. Des analyses satellitaires montrent que [ces glaciers reculent à un rythme accéléré depuis 2000](#). Ce recul observé à l'échelle planétaire constitue l'une des preuves les plus tangibles du réchauffement climatique.

Les glaciers classés au Patrimoine mondial perdent actuellement en moyenne quelque 58 milliards de tonnes de glace chaque année, soit l'équivalent du volume annuel total d'eau consommé par la France et l'Espagne réunies, et contribuent à près de 5 % de l'[élévation du niveau des océans](#). Selon l'UNESCO, les projections indiquent que les glaciers d'un tiers des sites glaciaires classés disparaîtront d'ici 2050, quel que soit le scénario climatique appliqué.

De Tristan Gaudiaut pour Statista

Lucien Stanzione interpelle le gouvernement sur la difficulté à obtenir des aides pour la cerise et la lavande

[Lucien Stanzione](#), sénateur de Vaucluse s'engage depuis trois ans sur la défense des filières de la cerise de bouche et d'industrie. Des filières concernées par les effets du changement climatique, des insectes ravageurs, la disparition des produits sanitaires, la concurrence et la diminution du nombre d'agriculteurs.

Ecrit par le 22 décembre 2024

Pour faire face,

l'homme politique vauclusien n'a de cesse d'interpeller le ministre de l'agriculture, [Marc Fesneau](#). Dernièrement, il lui a rappelé que pour la filière cerise, près de 50% des cerisiculteurs touchés par les dégâts, n'étaient pas éligibles à l'indemnisation, tout comme les lavandiculteurs, qui, sur l'enveloppe de 9M€ mobilisés, observent que 4 ne sont toujours pas débloqués pour cause d'impossibles accès aux critères d'éligibilité. Lucien Stanzione ne lâche pas l'affaire, continuant d'insister afin que le reliquat aille directement aux producteurs, ou à la recherche dans leur secteur d'activité.

Ce travail de fond fait suite,

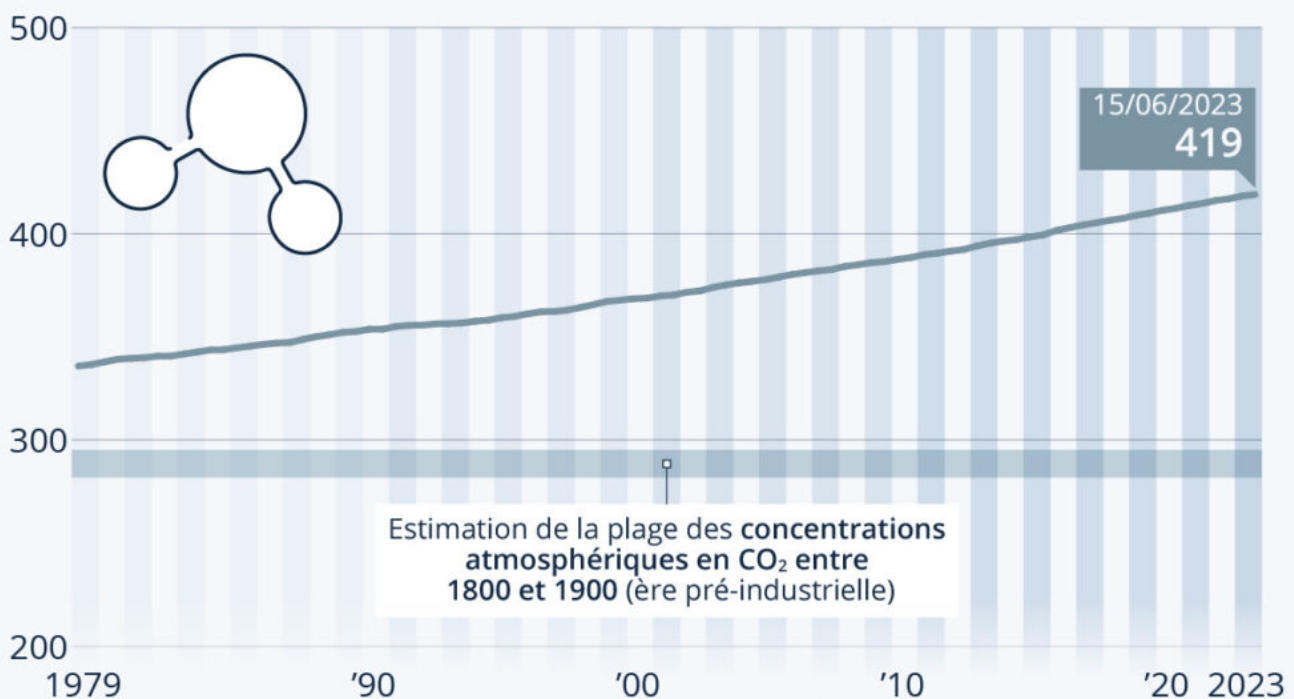
notamment, aux réunions que le sénateur organise sur le territoire vauclusien, dont la dernière en date, courant novembre, avait réuni à Venasque, une trentaine de personnes dont 26 maires et adjoints aux côtés de producteurs, de représentants de la filière cerise de Venasque, du syndicat de la cerise industrielle, de la Confédération paysanne et de la FDSEA (Fédération départementale des syndicats d'exploitants agricoles). Cette fois-ci, Lucien Stanzione avait interpellé le ministre de l'Agriculture en Commission des affaires économiques.

Le rythme d'accroissement du CO2 dans l'atmosphère s'accélère

Écrit par le 22 décembre 2024

Le rythme d'accroissement du CO₂ dans l'atmosphère s'accélère

Évolution de la concentration atmosphérique moyenne annuelle mondiale* de CO₂ et niveau à l'ère pré-industrielle



* en ppm, données relevées au 15 janvier et au 15 juin de chaque année

Sources : NOAA, ESRL, SIO, université de Melbourne



statista 

Selon le [suivi](#) de l'Agence américaine d'observation océanique et atmosphérique, en juin 2023 (moyenne annuelle), l'atmosphère de la Terre affichait une concentration de 419 parties par million (ppm) du principal [gaz à effet de serre](#), le dioxyde de carbone. Cela représente 4,3 ppm de plus qu'en juin 2021 et 23,5 ppm de plus qu'il y a dix ans, en 2013.

Écrit par le 22 décembre 2024

Toujours selon l'agence américaine, le rythme d'accroissement annuel du dioxyde de carbone (CO₂) dans l'atmosphère, essentiellement dû à la [combustion des énergies fossiles](#), a triplé depuis les années 1960. Comme l'indique également notre graphique, on estime que la concentration atmosphérique en CO₂ est en hausse d'environ 50 % depuis l'ère pré-industrielle (19^{ème} siècle).

L'augmentation de la concentration des gaz à effet de serre dans l'atmosphère a un [impact direct sur le climat](#). « Le niveau actuel des concentrations de gaz à effet de serre nous conduit vers une augmentation des températures bien supérieure aux objectifs de l'Accord de Paris d'ici à la fin du siècle », a averti cette semaine Petteri Taalas, le Secrétaire général de l'Organisation météorologique mondiale, lors de la publication du dernier [Bulletin des gaz à effet de serre](#) de l'agence.

De Tristan Gaudiaut pour Statista

Vignoble du futur : la Chambre d'Agriculture de Vaucluse face au changement climatique

Ecrit par le 22 décembre 2024



Quelles perspectives pour le vignoble du futur ? [La Chambre d'Agriculture de Vaucluse s'interroge face au changement climatique.](#)

En accueillant la presse, Georgia Lambertin, la présidente de la Chambre d'Agriculture s'est félicitée que la France devance désormais l'Italie comme 1er producteur mondial de vin. Elle a ensuite rappelé le poids de la viticulture dans le département : 2732 exploitations (56% de l'économie et 50% de l'agriculture), 51 152 hectares de vignobles, 5654 emplois équivalents temps plein, 35 coopératives.

« Tout le travail de cette filière s'adapte en permanence au changement climatique comme aux attentes des consommateurs. Et pour évoluer, justement, elle est accompagnée par nombre de partenaires : l'INRAE (Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement), la Région Sud, le département, l'IFV (Institut français du vin), la CNR (Compagnie nationale du Rhône), Inter-Rhône, la Ligue pour les oiseaux et l'Association pour le développement de l'apiculture. »

Ecrit par le 22 décembre 2024



Un département de rouge, de rosé, de blanc... et de Vert !

L'environnement est particulièrement pris en compte dans le Vaucluse puisque 55% des agriculteurs bio du département sont des viticulteurs (818), il est classé 4e (derrière la Gironde, le Gard et l'Hérault) avec 28,6% de la superficie (15 367 hectares). Sans oublier les 1 340 exploitations classées HVE (Haute valeur environnementale) soit 62,3%.

Un point a été fait sur le millésime 2023 par [Joël Choveton-Caillat](#), président de la Fédération des Caves des Vignerons Coopérateurs de Vaucluse. « Avec un printemps sec, mai et juin particulièrement arrosés, une pluie qui a permis aux grappes de survivre malgré les chaleurs de l'été, ce qui a donné une concentration de couleur et de goût, bref un beau millésime. Mais la récolte des caves coopératives a diminué : 1 150 000hl au lieu de 1 180 000 en 2022, les vendanges se sont étalées de mi-août à fin octobre avec une maturité optimale ».

[François Bérud](#) qui s'occupe [du Vignoble expérimental de Piolenc](#) a rappelé que pour faire face au

Ecrit par le 22 décembre 2024

changement climatique, des cépages résistants à la chaleur et aux maladies sont testés depuis 1996. [Joël Bouscarle](#), le président de l'Union de coopératives agricoles de vignerons des Côtes du Luberon - Cellier de Marrenon à La Tour d'Aigues ajoute que l'INAO (Institut national des appellations d'origine) a ouvert la porte à des expérimentations pour des cépages adaptés au changement de climat, les VIFA (Variétés d'intérêt à fin d'adaptation). « Nous travaillons avec des vignerons grecs de Thessalonique et du Mont Olympe qui ont des vendanges plus tardives, même si le sous-sol est comparable aux nôtre et nous mettons nos connaissances en commun pour avancer ensemble ».

Les vignobles de Vaucluse en chiffres

7 crus : Châteauneuf-du-Pape, Gigondas, Vacqueyras, Beaumes-de-Venise, Rasteau, Ventoux, Luberon

3 appellations régionales : Côtes-du-Rhône, Ventoux, Luberon

1 IGP : Vins du Vaucluse

Autre intervention, celle de Michel Brès, en charge de [l'épineux dossier de l'eau](#). « Entre la hausse des températures et des besoins en eau et le déficit en pluie, nous devons réagir, faire plus avec moins. Depuis les Romains, le Vaucluse sait faire. Le Canal de Carpentras, qui date du XIXème siècle, irrigue 69km auxquels s'ajoutent les 725km de canaux à travers le territoire. Grâce au goutte à goutte ou à la micro-aspersion nous ajustons au plus près l'irrigation avec des sondes qui mesurent le taux d'humidité des sols pour le faire avec un maximum de parcimonie et nous avons surtout le projet HPR (Hauts de Provence Rhôdanienne, 150 à 300M€) porté par les départements de Vaucluse et de la Drôme pour assurer une gestion pérenne de l'eau dont les études sont toujours en cours ».

De son côté [Pierre Sayssset](#), directeur des Vignerons Indépendant a mis de l'eau dans son vin en évoquant son cycle « Sur 1 milliard 400 millions de Km³ d'eau, il n'y a que 2,5% d'eau douce, soit 35 millions de m³ stockés sous forme de glace. Et cette eau évolue en circuit fermé : évaporation, rosée, brouillard, nuages, pluie et neige voire grêle. Soit elle ruisselle, soit elle s'infiltre dans les nappes phréatiques. Mais 66% de l'eau de pluie qui tombe proviennent des feuilles. C'est la raison pour laquelle certains ont choisi de végétaliser les villes avec des arbres, des jardins, des parcs, mais aussi des tapis végétaux sur les toits des immeubles ».

Ecrit par le 22 décembre 2024



[Emmanuelle Filleron](#), responsable de l'équipe 'Climat & environnement' parlera de la qualité des sols, de la nécessité de la préserver, d'améliorer leur fertilité et de stopper l'érosion due aux vents comme aux gros orages. Certains vigneron sèment des plantes, d'autres laissent l'herbe pousser entre deux rangées de cultures pour favoriser un couvert végétal qui protège de la canicule. Enfin, [Frédéric Chaudière](#) (Château Pesquié) évoquera l'expérimentation en cours sur le Ventoux, autour de Bédoin où on teste des couverts végétaux qui donnent de la matière organique puis de l'azote qui, à terme, enrichit le sol.

Le courage de la Chambre d'agriculture

Au bout de 2 heures, Georgia Lambertin reprendra la parole pour évoquer « Le courage de la Chambre d'Agriculture et des agriculteurs qui, dans cette période de changement climatique et de crise (déconsommation de vin), prennent des risques pour savoir ce qui marche, le faire savoir avec des formations adaptées à chaque exploitation. Allons-nous vers un tsunami ? » s'interroge-t-elle.

Écrit par le 22 décembre 2024



Georgia Lambertin, présidente de la Chambre d'agriculture de Vaucluse.

Elle fait tout pour qu'en janvier, avec l'aide de la Préfète, Violaine Démaret, le ministre de l'agriculture vienne, ici, dans le Vaucluse, constater les efforts des viticulteurs. Lui qui s'est fait 'dézinguer' à l'Assemblée nationale lors de la séance de questions au Gouvernement mercredi à propos du glyphosate et de la position mi-chèvre mi-chou de la France (parmi les 27 états membres de la Commission européenne) sur la possible ré-autorisation du glyphosate pendant 10 ans supplémentaires qui fait bondir les défenseurs de l'environnement.

Les Sorgues du Comtat organisent une conférence interactive sur le climat

Ecrit par le 22 décembre 2024



Ce mercredi 7 juin, la communauté d'agglomération [Les Sorgues du Comtat](#) organise une conférence 'Ça chauffe aux Sorgues du Comtat' sur le sujet du dérèglement climatique au centre culturel des Augustins à Pernes-les-Fontaines. Cet événement, organisé dans le cadre du Plan Climat Air Énergie Territorial de l'Agglomération, sera animé par l'association [Bio-Sphère](#), spécialisée dans l'éducation, la sensibilisation et la formation autour du climat.

La particularité de cette conférence est qu'elle inclut le public. Les participants seront dotés de boîtiers et pourront voter électroniquement et donner leurs avis instantanément. Sept sujets seront abordés : la machine climatique, l'effet de serre, le changement climatique, les points de rupture et l'emballement du système, les sommets mondiaux sur le climat, les climato-sceptiques et les éventuelles solutions pour demain.

Mercredi 7 juin. 18h. Entrée libre. Centre culturel des Augustins. Place Louis Giraud. Pernes-les-Fontaines.

Ecrit par le 22 décembre 2024

Plan Climat Air Energie Territorial

Sorgues du Comtat
AGGLO

Conférence interactive sur le climat

Ça chauffe aux Sorgues du Comtat !

Mercredi 7 juin 18:00

Centre culturel des Augustins
Pernes les Fontaines

ENTRÉE LIBRE

Une conférence interactive de www.bio-sphère.fr

Pernes-les-Fontaines

Sorgues du Comtat

Plan Climat Air Energie Territorial
ensemble !

V.A.

La France parmi les pays les mieux préparés

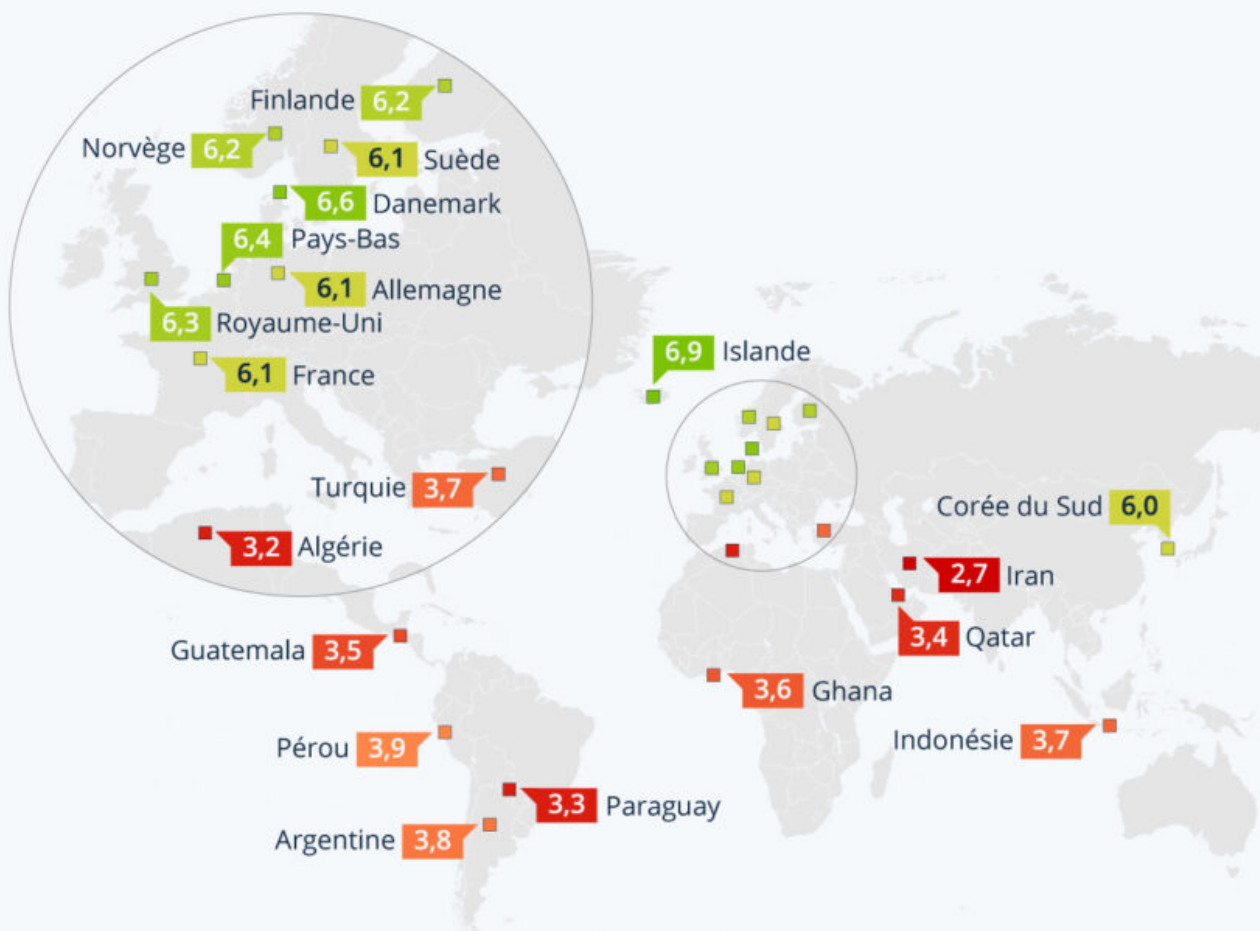
Écrit par le 22 décembre 2024

à un avenir vert

Ecrit par le 22 décembre 2024

La France parmi les mieux préparés à un avenir vert

Classement des pays les plus et les moins aptes à évoluer vers un avenir durable et à faible émission de carbone en 2022 *



* Score de 10 = meilleure performance. Indice basé sur : émissions de carbone, transition énergétique, société verte, innovations propres et politique climatique. 76 pays étudiés.

Source : MIT Technology Review Insights



statista

Ecrit par le 22 décembre 2024

Selon une [étude](#) de l'Institut de technologie du Massachusetts « MIT Technology Review Insights », l'Islande, le Danemark et les Pays-Bas sont les pays les mieux préparés à un avenir durable et à faible émission de dioxyde de carbone (CO2). Les autres pays qui font partie du top 10 du classement du « [Green Future Index 2022](#) » sont le Royaume-Uni, la Norvège, la Finlande, la France, l'Allemagne, la Suède et la Corée du Sud.

Cet indice mesure la manière dont 76 pays du monde réduisent leurs [émissions de carbone](#), développent des énergies propres et innovent dans les secteurs durables. Il prend également en compte les initiatives prises en faveur de la protection de l'environnement et la [politique climatique](#) des gouvernements.

L'Islande, qui occupe la première place avec un score de 6,9 sur 10, est l'un des deux pays européens qui produit plus d'électricité à partir de [sources renouvelables](#) qu'il n'en consomme, d'après des chiffres relayés par le Forum économique mondial.

Selon les auteurs, certains pays ont fait un bond en avant au classement par rapport à l'année précédente en améliorant leur politique climatique. Le Royaume-Uni, par exemple, qui est passé de la 17ème à la 4ème place en un an, a fortement investi dans les énergies propres.

La Corée du Sud, également entrée dans le top 10 cette année, est considérée comme l'un des meilleurs au monde en matière de [recyclage](#) : le pays représente le plus grand marché asiatique du café et s'emploie à réduire l'impact de ses déchets, en ayant introduit en juin 2022 un système de reprise de tous les gobelets de café jetables. Des progrès ont également été réalisés dans la réorientation de dépenses d'infrastructure vers des projets de production d'énergie propre.

La France est le septième pays le mieux préparé à un avenir durable et à faible empreinte carbone selon l'indice, avec un score de 6,1 sur 10. Le pays marque notamment des points grâce à son ambitieuse politique de développement de l'[hydrogène décarboné](#) et a prévu d'investir 7 milliards d'euros dans ce domaine d'ici 2030.

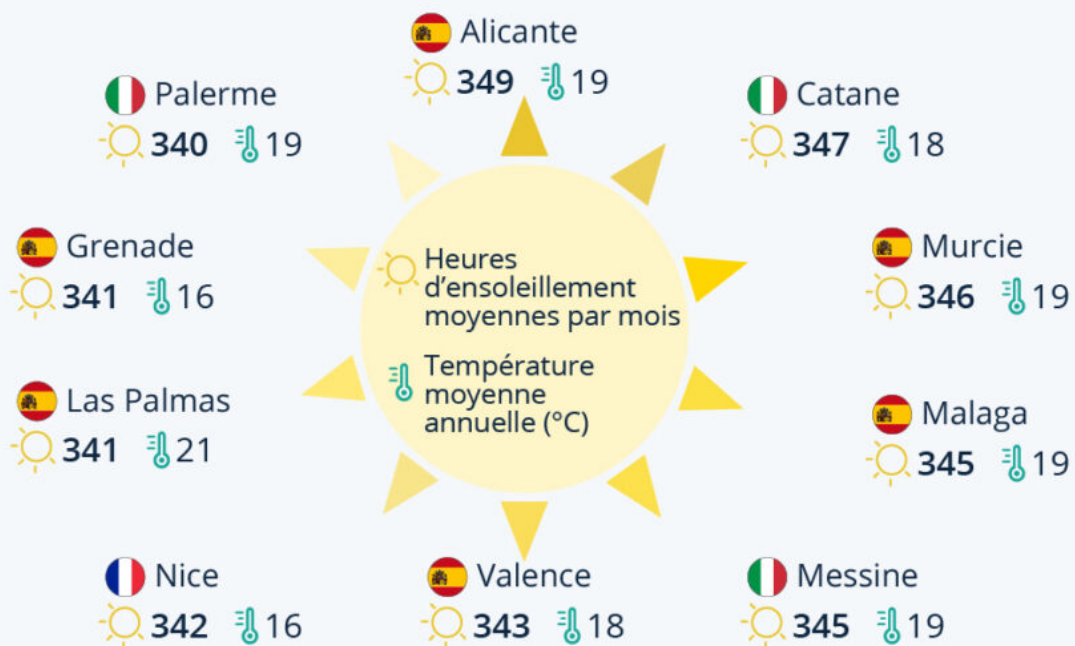
De Claire Villiers pour [Statista](#)

Les villes les plus ensoleillées d'Europe

Ecrit par le 22 décembre 2024

Quelles sont les villes les plus ensoleillées d'Europe ?

Classement des dix villes européennes ayant le plus d'heures d'ensoleillement par mois et leurs températures moyennes *



* Classement réalisé en prenant le nombre moyen d'heures d'ensoleillement par mois dans chaque ville entre 2009 et 2021. 300 villes les plus peuplées d'Europe analysées.

Sources : World Weather Online, Holidu



Plus de la moitié des villes européennes les plus ensoleillées se trouvent en [Espagne](#), selon un [rapport](#) publié par Holidu et basé sur les données de World Weather Online. Comme le montre notre graphique, les personnes souffrant d'une carence en vitamine D devraient choisir comme destination Alicante, qui arrive en tête du classement avec en moyenne 349 heures d'ensoleillement par mois et une température annuelle moyenne de 19 °C. Viennent ensuite la ville italienne de Catane en Sicile avec 347 heures de

Écrit par le 22 décembre 2024

soleil et une moyenne de 18 °C et la ville espagnole de Murcie avec 346 heures et 19 °C.

Une ville française se classe également dans le top 10 des villes les plus ensoleillées d'Europe : Nice affiche en moyenne 342 heures de soleil par mois et une température annuelle moyenne de 17 degrés. Marseille arrive en treizième position (339 heures et 17°C).

De Claire Villiers pour [Statista](#)

Énergie et climat : ce qui change en ce début d'année



De nouvelles mesures ont pris effet le 1er janvier pour faire face aux crises énergétique et climatique, et leurs conséquences sur le pouvoir d'achat des Français.

En ce qui concerne les particuliers, la hausse des tarifs réglementés de vente du gaz naturel est limitée à 15%. Ce bouclier tarifaire s'applique pour les consommateurs résidentiels consommant moins de 30MWh par an et les copropriétés disposant à titre individuel d'un contrat d'approvisionnement en gaz naturel.

Ecrit par le 22 décembre 2024

Les entreprises et collectivités, de leur côté, bénéficient désormais de l'amortisseur électricité, destiné notamment aux petites et moyennes entreprises ayant moins de 250 salariés, 50 millions d'euros de chiffre d'affaires et 43 millions d'euros de bilan. Pour les structures n'ayant pas d'activités concurrentielles, 50% de la facture (part énergie) au-delà de 180€/MWh et dans la limite de 500€/MWh est pris en charge par l'État. Cette mesure permet également la prise en charge 20% de la facture totale d'électricité pour un consommateur ayant une part énergie de 350€/MWh.

Objectif neutralité carbone d'ici 2050

Il est désormais interdit d'affirmer dans une publicité qu'un produit ou service est neutre en carbone, à moins de présenter et de rendre accessible le bilan des émissions de gaz à effet de serre sur l'ensemble du cycle de vie, la trajectoire de réduction prévue de ces émissions, et les modalités de compensation des émissions résiduelles.

Les entreprises ont également l'obligation de déclarer l'ensemble des émissions indirectes significatives, qui concernent notamment les émissions associées à l'utilisation des produits vendus ou les déplacements domicile-travail des salariés.

Sobriété énergétique

Désormais, l'accompagnement des ménages lors de rénovations énergétiques de l'habitat privé est obligatoire. Il passe par le dispositif MonAccompagnateurRénov' pour lequel des aides MaPrimeRénov' Sérénité vont être mobilisées.

Depuis le 1er janvier, un logement ne peut être qualifié d'« énergétiquement décent » que lorsque sa consommation d'énergie, estimée par le Diagnostic de performance énergétique (DPE) et exprimée en énergie finale par mètre carré de surface habitable et par an, sera inférieure à 450kWh/m² en France métropolitaine. Les logements qui consomment au-delà ne peuvent plus être proposés à la location.

Les déplacements

La remise de 30 centimes par litre de carburant acheté a pris fin en même temps que l'année 2022 et laisse place à une indemnité de 100€ pour les travailleurs français modestes qui utilisent leur voiture pour se rendre au travail. Les personnes pratiquant le covoiturage se verront également attribuer une prime de 100€ reversée par les plateformes de covoiturage, sous la forme d'un versement progressif.

Les véhicules de tourisme neufs, eux, disposent désormais d'un nouveau barème du malus sur les émissions de CO₂. Il s'applique à partir de 123 grammes de CO₂/km. Pour ce niveau de pollution, la taxe est de 50€. Le seuil de 1000€ sera atteint dès 146 grammes de CO₂/km. La dernière tranche du barème s'élèvera à 50 000€ pour les véhicules ayant un taux de CO₂ supérieur à 225 grammes de CO₂/km.

V.A.

Après l'année la plus chaude en Vaucluse, les restrictions 'sécheresse' enfin levées



La préfecture de Vaucluse vient de lever [les restrictions sécheresse](#) sur l'ensemble du département. En 2022, le Vaucluse a fait face à une situation météorologique exceptionnelle, cumulant un déficit pluviométrique printanier record depuis 1967 et une température correspondant à l'année la plus chaude depuis 62 ans. Cependant, depuis le 1^{er} novembre, les précipitations ont été largement excédentaires avec un impact

Ecrit par le 22 décembre 2024

significatif sur la teneur en eau des sols ainsi que sur le débit des cours d'eau. Le niveau des nappes, bien que particulièrement bas pour cette période de l'année sur certains bassins, amorce une remontée.

Un appel à la responsabilité de chacun

Compte-tenu de l'évolution favorable récente de la situation météorologique, de la diminution des besoins d'arrosage et des consommations d'eau en cette période de l'année, et après information du comité ressource en eau le 15 décembre 2022, la préfète de Vaucluse

a donc décidé de ne pas prolonger les mesures de restrictions d'eau en vigueur au-delà du 16 décembre 2022. Pour autant, la situation demeure incertaine à ce jour. Aussi, la Préfète en appelle à la responsabilité de chacun en prévision du printemps et de l'été 2023.

« Si nécessaire, les mesures de restriction pourront être réactivées sans délai dès le début du printemps, expliquent les services de la préfecture de Vaucluse. Les bonnes pratiques, ayant jusqu'à ce jour permis de réaliser des économies d'eau, doivent donc être maintenues. En parallèle, un travail est engagé afin de tirer un retour d'expérience approfondi de la sécheresse 2022 et d'identifier les actions à mener à court, moyen et long terme. »

L.G.